

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* parcours *Sciences de l'information et de la Communication* offre une formation proposant les bases de l'analyse conceptuelle des sciences du langage, de l'information et de la communication, avant de cibler plus spécifiquement l'enseignement de la sémiotique. L'objectif est d'établir les fondements de la linguistique et d'y approfondir la réflexion sur ses interfaces avec les sciences humaines et sociales. L'articulation des enseignements propose au public d'étudiants visé une variété de compétences qui renforce l'interdisciplinarité de cette formation au cœur des Sciences humaines et sociales (SHS). Elle s'insère ainsi en adéquation dans le champ de formation *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation*.

Tout en respectant les critères de progression préconisée par les recommandations ministérielles, l'organisation de la formation adapte les compétences acquises en linguistique dans le domaine des *Sciences de l'informatique et de la communication (SIC)*. Il s'agit d'une formation relativement récente (septembre 2012), qui inscrit sa spécificité dans l'offre de formation de l'université de Limoges et au sein de la région Nouvelle Aquitaine. Si dans le paysage universitaire régional d'autres licences *Sciences du langage* sont présentes, le parcours *SIC* de la licence *Sciences du langage* par le volume horaire qui lui est consacré, est spécifique à l'université de Limoges. Une autre singularité propre à cette formation est sa forte inclination à l'enseignement de la sémiologie et de la sémiotique due aux membres du Centre de Recherche Sémiotique (CeReS).

Les étudiants sont ainsi préparés à intégrer les deux parcours des masters *Culture et Communication, Sémiotique et Stratégies et Edition*.

Analyse

Objectifs
<p>La licence <i>Sciences du langage</i> conduit les étudiants à une spécialisation graduelle dans les sciences de l'information et de la communication. L'objectif pédagogique est de les sensibiliser au domaine de la sémiotique tant sur le plan pratique que théorique, tout en conservant les attendus de la formation plus générale en sciences du langage. Les étudiants sont prioritairement formés aux métiers qui relèvent du champ de la communication et du monde de l'information, allant de l'expertise au conseil dans les métiers de l'édition ou dans des structures « produit et service », qu'il s'agisse du secteur privé ou de la fonction publique. Le dossier présente une formation fortement ancrée sur l'apprentissage des fondements conceptuels de la discipline, mais aussi sur la maîtrise des raisonnements propres à la linguistique générale, applicable à l'étude du langage, de la communication et des processus de communication médiatique.</p>

Organisation

Se fondant sur la complémentarité des sciences du langage et des sciences de l'information et de la communication, un parcours unique *SIC* a été créé au sein de la licence *Sciences du langage*. Les étudiants au sein de cette nouvelle nomenclature doivent valider pour chaque semestre quatre UE (Unités d'enseignement), dont une est dédiée spécifiquement à la spécialisation *SIC*. Au total, l'enseignement des *SIC* représente 22% des crédits validés pour la Licence 1, 25% des crédits pour la Licence 2, et 20% pour la Licence 3. La L3 se spécialise graduellement vers une visée professionnelle mais inclut également une dominante sémiotique qui se justifie à la fois par l'extension de cette discipline aux *Sciences de l'Information et de la communication*, et par la spécificité scientifique du centre de recherche de l'équipe pédagogique.

La formation dans son ensemble répond aux obligations d'un parcours de licence de *Sciences du langage*, associant les fondamentaux de la discipline ainsi que l'étude ou l'approfondissement des langues (mortes ou vivantes à tous les niveaux de la licence).

On note que les contenus des enseignements optionnels s'harmonisent avec les fondements de la licence ainsi qu'avec les enjeux professionnalisants de la formation. On en voudra pour preuve la présence en licence 3 de matières telles que l'approche du design ou l'écriture et l'édition.

Positionnement dans l'environnement

La licence est présentée comme complémentaire au regard des formations que l'on trouve dans le périmètre régional. Si la mention *Sciences du langage* de Bordeaux se concentre sur la diversité des langues, celle de Poitiers sur la langue des signes, Orléans sur le Français langue étrangère, Tours sur la phonétique acoustique, la biologie et la logique, la licence *Sciences du langage* de Limoges est la seule à proposer à la fois une forte orientation sémiotique et sémiologie et un volume important d'enseignement *SIC* (environ 16% des enseignements de la formation).

Le caractère récent du découpage régional ainsi que la position géographique de Limoges au regard de la région sont autant d'éléments invoqués par le dossier pour justifier l'absence de coopérations entre les formations analogues au sein de la région Nouvelle Aquitaine.

Le dossier fait état de projets venant en appuis extérieurs à la formation, qui ont spécifiquement trait à la recherche des membres de l'équipe pédagogique. Il s'agit de liens avec des entreprises de communication, de design, des entreprises de robotique, de signalétique de stockage de déchets nucléaires, pour lesquels les enseignements pourraient bénéficier de manière très indirecte, sans que les modalités de ces partenariats soient explicitées dans le dossier.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est dotée du soutien à la recherche de 4 professeurs des universités (PR) et de 6 maîtres de Conférences (MCF) dont un habilité à diriger les recherches (HDR). Les enseignants-chercheurs émergent majoritairement aux sections 7 (*Sciences du langage*) et 71 (*Sciences de l'information et de la communication*) du Conseil national des Universités (CNU). A ces enseignants permanents s'ajoutent un contrat second degré à temps plein, un professionnel associé à temps partiel (PAST) engagé pour son expertise dans le monde de l'édition et qui assure la codirection du parcours *Edition* du master *Culture et communication*, un contrat second degré relevant du Département de Lettres, un professeur certifié (PRCE) intervenant sur les projets personnels et professionnels (PPP), un MCF rattaché à l'ILFOMER (Institut Limousin de formation aux métiers de la rééducation), quatre professionnels, et une doctorante contractuelle.

Sur les intervenants deux anciens étudiants sont sollicités pour l'enseignement du webdesign sensoriel, des métiers du web, une journaliste intervient pour l'écriture journalistique, une autre intervenante prépare les étudiants à l'épreuve de « dictée » comprise dans le cadre de l'admissibilité de plusieurs concours d'orthophonie en France.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs plutôt fluctuants, accusent une baisse sensible de 40 % entre 2014 et 2106, (-55% sur l'ensemble du contrat). Le dossier attribue cette baisse à la disparition du terme *SIC* dans l'intitulé du diplôme, entraînant un manque de visibilité de la mention dans cette nouvelle nomenclature. La licence 3 accueille désormais des étudiants principalement issus de la formation, alors que 20% d'étudiants extérieurs l'intégraient pendant les deux premières années du contrat.

Le dossier ne fournit pas d'indications sur la poursuite d'études des étudiants dans d'autres universités, pas plus qu'il n'est fait mention de l'insertion professionnelle, pour la raison que l'Etablissement ne procède pas à ces enquêtes pour les licences généralistes. Si le dossier admet que la question du suivi des diplômés est importante, la formation ne s'est pour l'instant pas donnée les moyens la mettre réellement en œuvre.

Place de la recherche

Si le diplôme n'est pas statutairement adossé à l'Unité de Recherche CeReS (Centre de recherches sémiotiques), la structuration de la formation reproduit la distribution des axes de recherche du laboratoire. Se retrouvent alors en L3 les enseignements sur les langues indo-européennes et linguistique comparée ou sémiotique, communication et écriture en réponse à l'axe 1 *Médiations sémiotiques* (signes et supports). Le cours en L2 *Enonciation et analyse du discours* bénéficie des recherches menées dans l'axe 2 *Enjeux de la description du langage* (textes, langues, discours). L'axe 3 *Le sens en situation* (cultures et pratiques et modes d'existence) alimente les contenus en L2 *Anthropologie linguistique* où sont évoquées les questions des schématisations des pratiques dans la constitution d'une anthropologie générale et les incidences sur la théorie des langages. Ainsi, à plusieurs niveaux de la licence, les interactions existent entre le laboratoire de recherche et la formation.

La poursuite d'études vers le master et ses deux parcours y conduit en toute logique.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est considérée au sein de la formation comme un élément de sensibilisation aux possibles débouchés de cette licence généraliste, sans qu'il s'agisse d'un axe prioritaire. Les enseignements proposés pour mettre en évidence la professionnalisation relèvent majoritairement des *S/C*. Les approches de la professionnalisation se font en toute cohérence par l'intermédiaire de vacations pour des enseignements d'atelier d'écriture journalistique, de rédaction de documents techniques, d'initiation au webdesign, notamment. Pour la seule licence, plus d'une dizaine de vacataires interviennent. Ces vacations sont en lien avec les thématiques d'analyse communicationnelle et la prise en compte des sémiotiques.

Place des projets et des stages

La préparation à l'insertion professionnelle s'établit grâce au PPP (Projet personnel professionnel). Un enseignement de 24hTD/étudiant est dispensé en L1 par des professionnels. Ces cours permettent de fournir une information sur les poursuites d'études possibles au département SLIC vers les trois licences professionnelles ou le master et ses parcours. Le PPP prépare l'insertion professionnelle à partir d'une interview de professionnel suivie de l'élaboration d'un poster, sous la responsabilité de deux enseignants (professeur certifié PRCE et professeur agrégé PRAG). Les travaux issus de cet apprentissage sont confiés pour évaluation auprès d'une structure universitaire consacrée à l'insertion des étudiants au monde professionnel (le Carrefour des étudiants). La structure au sein de l'établissement propose une aide à la recherche de stage et aux méthodes de recherche d'emploi à l'aide de modules dédiés. Ces modules ont une approche générale de la recherche d'emploi (rédaction d'un curriculum vitae/lettre de candidature, bilan de compétences). Si ces éléments ne permettent pas de mesurer véritablement l'apport spécifique du projet de l'étudiant de licence en science du langage, ils conduisent cependant à une sensibilisation générale au monde du travail.

Depuis 2011, les étudiants de la formation ont l'obligation d'effectuer un stage de 210 heures sur une durée minimale de six semaines fractionnables au cours de l'année de licence.

Place de l'international

La licence accueille des étudiants issus de mobilité entrante en provenance des pays du Maghreb, d'Afrique centrale et de Chine, par l'intermédiaire de la procédure Campus France.

La mobilité sortante propose trois destinations, et n'a été offerte qu'au cours de l'année universitaire 2014-2015 et pour quatre étudiants seulement, faute de demandes ultérieures, ce que précise le dossier. La formation étudie la possibilité de travailler de manière plus rapprochée les services de la Faculté dédiés à la mobilité étudiante.

Ainsi le volet international de la formation repose essentiellement sur la venue d'étudiants étrangers.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La capacité d'accueil n'est pas limitée, et les étudiants s'inscrivent via l'application Admission Post-Bac, ainsi que les étudiants qui souhaitent se réorienter.

Les étudiants inscrits en *Sciences de l'éducation* qui ont suivi des enseignements mutualisés entre les deux licences peuvent se réorienter, et la même possibilité est offerte aux étudiants de sciences du langage. Les données chiffrées de ces passerelles de réorientations manquent dans le dossier, car en raison du réaménagement récent de la maquette, il est difficile de mesurer ce paramètre.

Les étudiants provenant d'autres licences que celles proposées à la Faculté des lettres et des sciences humaines, sont invités à se réorienter en L1 prioritairement.

Le dispositif d'aide à la réussite est mis en place à l'aide du tutorat ; deux étudiants assurent une permanence dans une salle documentée. L'organisation de ce dispositif repose sur la base du volontariat des étudiants qui décident d'y participer, ou à la demande de l'équipe pédagogique. La coordination est confiée à la directrice des études, et un volant d'heures complémentaires, dont le dossier ne détaille ni le volume ni le public ciblé, permet aux enseignants référents de venir en aide aux étudiants en échec et leur permettre de réfléchir à leur propre parcours. Un bilan est effectué sur l'efficacité de l'accompagnement sans que le dossier n'en fournisse le détail.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement reposent sur le format proposé aux licences généralistes pour l'ensemble de la Faculté des Lettres et Langues.

L'utilisation du numérique et des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est peu investie, si l'on excepte la présence de la plateforme MOODLE dont le dossier ne détaille pas les informations sur les usages qui peuvent en être faits, ni sur le nombre d'utilisateurs, ou bien sur la répartition des modules et des documents téléversés sur la plateforme. L'absence de détails sur la place du numérique traduit une implication minimale dans ce volet qu'il conviendrait pourtant d'investir.

Evaluation des étudiants

Les enseignements sont évalués en contrôle continu exclusivement, en adéquation avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et avec la façon dont les programmes sont organisés. Le dossier relève les raisons qui ont présidé à l'adoption de ce principe en invoquant le suivi des étudiants, l'incitation à l'assiduité, la suppression des aléas d'un examen final et l'allègement de la procédure pour les services administratifs. Ces mesures prennent en compte les spécificités des enseignements (cours magistraux CM ou travaux dirigés TD), tout comme elles établissent des dispositifs propres aux étudiants salariés, ou ayant des contraintes particulières. L'assiduité est vérifiée et pèse dans l'évaluation, sans que le dossier apporte des informations sur la pondération éventuelle.

Suivi de l'acquisition de compétences

A partir d'une liste de compétences à acquérir, liée à la maîtrise des bases de l'analyse et des fondements conceptuels des *Sciences du langage, de l'information et de la communication*, les enseignants établissent les modalités de contrôle, organisent les programmes en fonction du cadre de la fiche RNCP. Ces modalités générales sont rappelées dans le dossier.

Suivi des diplômés

Si l'université assure le suivi des diplômés grâce à un observatoire spécifique, ce dispositif n'est pas mis en place pour les licences généralistes. Le carrefour des étudiants, structure qui au sein de l'établissement permet aux nouveaux diplômés un accompagnement à la demande dans la recherche d'un emploi, et une douzaine d'étudiants peut ainsi être suivie lors des deux sessions mises en place chaque année.

La formation n'a pas la maîtrise de ce volet et admet l'importance d'améliorer ce dispositif à l'aide d'un réseau social interne, du recrutement de personnes ressources pour les formations d'aide à l'insertion professionnelle et la coordination des actions à conduire. Ces projets sont effectivement à encourager.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les procédures d'autoévaluation sont sérieusement prises en compte avec la tenue d'un conseil de perfectionnement et des améliorations proposées qui sont mises en œuvre. Le conseil de perfectionnement est animé deux fois par an par les co-directeurs du département. Il est constitué des délégués de L1, L2, L3 ; de deux professionnels extérieurs à la faculté ; de la responsable des études ; des directeurs de département. L'objectif est de faire émerger les points faibles, les dysfonctionnements et les pistes d'amélioration.

Le bilan du conseil de perfectionnement est systématiquement adressé aux délégués et présenté à l'équipe pédagogique. Les principaux points de ce bilan sont listés dans le dossier, et rend compte de la façon dont il sert de mesure de régulation pour l'organisation des sessions d'examens, des volumes horaires des enseignements dispensés, de l'organisation des évaluations sommatives ou formatives, des mutualisations entre les licences en vue de réorientations.

L'évaluation de la formation est proposée de manière anonyme et des modifications sont issues de ces questionnaires qui visent à apprécier les conditions d'accueil, l'organisation de la formation, de la mise en place des stages et du fonctionnement des équipes pédagogiques. L'établissement entend inscrire ces dispositifs d'évaluation dans le cadre d'une démarche qualité afin d'en faire un outil de pilotage pour l'organisation de la vie étudiante. Si le dispositif est relativement bien apprécié, une nouvelle dynamique doit être instaurée afin d'augmenter le nombre de répondants, en baisse depuis plusieurs années.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Structuration de la mention visant à la fois formation théorique et professionnalisante.
- Cohérence de l'équipe pédagogique.
- Cohérence et justification de l'offre de formation dans le périmètre régional.

Points faibles :

- L'absence de suivi des diplômés, de leur poursuite d'études et de leur insertion professionnelle.
- Un rayonnement international limité et une mobilité étudiante réduite.
- La faible place du numérique.

Avis global et recommandations :

Intégrée au sein de l'offre de formation de l'université de Limoges, et originale dans sa conception et sa mise en œuvre, la licence *Sciences du langage* offre une palette de compétences favorisant l'insertion professionnelle des étudiants. Cette mention présente une articulation justifiée sur le plan scientifique, mettant en évidence l'interdisciplinarité potentielle des *SHS* et qui renforçant ainsi la cohérence du champ.

La formation pourrait évoluer vers une nouvelle nomenclature telle qu'elle est proposée dans un cadre national et viser la spécialisation progressive désormais exigée par les directives ministérielles en étant en partie mutualisée avec une licence Information-communication. Un jeu de majeures/mineures donnant toute leur place à l'information et la communication et aux outils spécifiques et méthodes de référence de la discipline pourrait faciliter la concrétisation d'un tel projet.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1221

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence Sciences du langage**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

